

les nouvelles du

PELLERIN

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

DOSSIER : CADRE DE VIE

La ville s'agrandit
et s'adapte à sa démographie...



RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE



VIE LOCALE >
Tranquillité publique



HISTOIRE D'HABITANT >
«Fifine», la résistante



SORTIES / LOISIRS >
Jazz au Pellerin



VIE LOCALE > Au Pellerin, plus
de perturbateurs endocriniens



RETOUR EN IMAGES

4/5



6/11

DOSSIER : CADRE DE VIE

11/16

VIE LOCALE

SOLIDARITÉ

17

HISTOIRE D'HABITANTS

18

HISTOIRE ET PATRIMOINE

19

VIE ÉCONOMIQUE

20/23



24/25

SORTIES / LOISIRS

26

LIBRE EXPRESSION

27

AGENDA



Directeur de la publication : Patrick Gavouyère, Maire.
Rédacteur en chef : Paul Brounais, adjoint au Maire.
Conception, réalisation, photos : Stéphanie Bodinier.
Rédaction : Stéphanie Bodinier, Patrick Gavouyère, association Autrefois Le Pellerin, Paul Brounais.
Crédits photos : Archives municipales, Adobestock, Fotolia, Autrefois Le Pellerin, Céline Guérineau ALP, Benoit David, Jazz en Retz, Gregory Sachs de Phot'Image.
Impression : Offset 5, Rezé.
Diffusion : Herbauges distribution.
Parution bimestrielle. Tirage : 2700 exemplaires.
Dépôt légal : À parution.



Vous souhaitez publier ?

Pour une publication dans le prochain journal municipal «Les Nouvelles du Pellerin» (distribution le 30 décembre 2019), merci d'en **faire la demande avant le lundi 12 novembre 2019** au service communication de la ville à l'adresse : info@ville-lepellerin.fr.

Vous ne recevez pas le journal ? Vous souhaitez le recevoir en version électronique ?

Demande ou réclamation auprès du service communication de la ville à l'adresse : info@ville-lepellerin.fr.



L'accroissement de la population d'une commune n'est bien sûr pas un but en soi, mais il **est une nécessité**.



*Nadame, Poirvieu
Chers Concitoyens,*

Vous le ressentez intuitivement et en aurez confirmation à la lecture de ces Nouvelles du Pellerin, la population de notre commune s'accroît et rajeunit. Le recensement officiel qui va s'opérer en janvier nous dira clairement combien et qui nous sommes. L'accroissement de la population d'une commune n'est bien sûr pas un but en soi, mais il est une nécessité.

Nécessité légale d'abord, dans un département attractif qui compte chaque année 17 000 habitants supplémentaires. Notre commune est recherchée et il nous est demandé au travers de dispositifs législatifs et réglementaires de prendre notre part dans l'effort de construction. Je pense à notre obligation d'accroître la part du logement social (Loi SRU) ou de respecter les engagements quantitatifs et qualitatifs pris dans le cadre du Plan Local de l'Habitat (PLH), établi pour les 24 communes de Nantes Métropole.

Nécessité économique ensuite, si nous ne voulons pas habiter une « commune dortoir », privée de commerces de proximité et d'activités économiques. En effet, pour vivre, les commerces ont besoin d'une « masse critique de population » ; en deçà d'un certain seuil d'habitants, les commerces disparaissent.

Nécessité financière enfin, car là aussi, les rentrées fiscales, les dotations de l'Etat ou de Nantes Métropole et parfois les subventions d'équipement sont fonction du nombre d'habitants. C'est ce qui permet de créer des équipements collectifs comme le futur Pôle associatif et culturel, l'extension des salles de l'espace Cassin, ou le futur pôle sportif avec son nouveau terrain de foot et ses équipements pour les scolaires. Ces apports financiers sont vitaux aussi pour l'amélioration des équipements scolaires, comme la création d'une cuisine centrale à l'école Aimé-Césaire ou la réhabilitation complète et la création d'un restaurant scolaire à l'Hermitage.

Ce développement urbain doit se faire dans le respect de notre cadre de vie et des exigences écologiques. Cet objectif est à juste titre le « fil conducteur » des agents et des élus de la commune. Mais cela ne signifie pas que la commune peut rester figée dans sa configuration d'antan. Il n'existe pas, en effet, de domaine plus contraint que l'urbanisme, à commencer par l'interdiction absolue d'étendre la ville à la campagne.

Face à la nécessité de se développer, telle que rappelée ci-dessus, et faute de pouvoir ouvrir de nouveaux espaces à l'expansion de la ville, il faut accepter de densifier de façon raisonnable les espaces déjà construits. Tous ceux qui disent l'inverse sont bien incapables de démontrer comment ils s'y prendraient pour résoudre la question, sauf peut-être à construire partout des immeubles de grande hauteur.

Patrick Garouyère

Maire du Pellerin

RETOUR EN IMAGES

septembre

2

Rentrée scolaire ensoleillée et réussie pour les 615 élèves des écoles du Pellerin qui, parés de leurs plus beaux habits et de leur nouveau cartable, ont découvert leur classe pour cette nouvelle année.



Septembre

7



Journée d'inscriptions, de rencontres, mais aussi de démonstrations lors de l'annuel **forum des associations** organisé à l'espace René-Cassin.



Septembre

28



Malgré un temps mitigé, plusieurs familles sont venues inaugurer et s'essayer au nouveau **jeu de piste**, imaginé par les jeunes élus du Conseil municipal des enfants, sur les traces du patrimoine Pelleriniais.

Septembre

29

Plus de 150 amateurs de Fest'noz sont venus danser sur les notes bretonnes de Thierry Bertrand et d'autres groupes locaux, lors du **bal à la veuze** des Nuits Pellerinaises.





Joli succès pour les animations proposées dans le cadre de **Bibliothèques en fête** sur le thème «Comme à la maison», avec notamment les lectures de l'association Aile et des ateliers d'illustration, de pliage, etc.



Sport, partage et convivialité étaient au rendez-vous à l'espace René-Cassin sur le tatami du **club de judo du Pellerin** qui, pour fêter ses **50 ans** d'existence, a accueilli la championne olympique Cécile Novak, plusieurs hauts gradés de la discipline, dont le président de la ligue des Pays de la Loire, mais aussi d'anciens adhérents.



Belle soirée de partenariat entre la Ville et l'Amicale Laïque du Pellerin lors de l'**inauguration du pôle musique**, dont la majeure partie est aujourd'hui mise à la disposition de son école de musique. Après la symbolique coupe du ruban et la signature de la convention, qui marque une nouvelle page dans les relations entre la commune et l'association, les 170 personnes présentes ont pu visiter le bâtiment, son studio baptisé "Gilles Saulnier" en hommage à l'ancien président de l'Amicale et profiter de sympathiques moments musicaux, proposé par les professeurs de l'école et le jeune groupe Sweet 17.



Soirée d'échanges et de débat autour de la thématique des **"Parents épuisés"**, en compagnie de la psychologue Anne Pesneau et de l'éducatrice spécialisée et auteure, Stéphanie Allenou.



CADRE DE VIE

La ville grandit et se redessine peu à peu...

Au 1^{er} janvier 2019, l'Insee dénombrait une population légale* de 5212 habitants, soit 708 habitants de plus que lors de l'avant-dernier recensement de l'Insee en 2010. En cohérence avec la régulière augmentation de sa démographie et pour conserver son attractivité sans dénaturer son cadre de vie, la Ville ajuste son action publique et adapte son offre d'équipements, de logements, de services, etc.

Comptant parmi Les 24 communes de la métropole nantaise, Le Pellerin s'est dessiné au fil des années en forme de «croissant de lune» dominant la Loire. Son caractère ligérien, ses nombreux espaces naturels et sa situation géographique, à mi-chemin entre Nantes et la côte de Jade, lui permettent depuis toujours d'offrir à ses habitants un cadre de vie agréable et pittoresque. Aujourd'hui, **la diversité des services qui y sont proposés, comme les équipements et commerces que l'on peut y trouver, contribuent à renforcer son attractivité.**

La commune évolue pour ses habitants

Bien que disposant de nombreux atouts contribuant à l'attractivité de son territoire (structures scolaires et extra-scolaires, réseaux de transports, commerces de proximité, équipements culturels et sportifs, sites touristiques, services à la population, tissu associatif exceptionnel, etc.), la Ville reste vigilante et réactive pour répondre à la croissance démographique, notamment en termes d'habitat, de voirie et d'infrastructures.

Le tout dans le cadre réglementaire très exigeant du Plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm).

Le prochain recensement au Pellerin

► Du 16 janvier au 15 février 2020

Le recensement évalue la population, ses besoins et ses conditions de vie. Il est effectué tous les 5 ans par les communes, en partenariat avec l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), et permet d'établir des données démographiques sur le nombre d'habitants par commune, leur logement, leur situation, etc.

Plus d'infos sur www.le-recensement-et-moi.fr

* La population légale du 1^{er} janvier 2019 correspond à la situation effective, ou population officielle du 1^{er} janvier 2016, date de référence pour toutes les communes, celles-ci n'étant pas toutes recensées la même année. Le recensement 2020 confirmera certainement un nombre d'habitants supérieur au Pellerin.

L'urbanisme, c'est simple ! Ou presque...

Le service urbanisme, en partenariat avec les services aménagement et voirie de Nantes métropole, **planifie et accompagne l'évolution de la ville.**

« *Nous veillons au développement harmonieux de la ville (ses zones d'habitation, naturelles, commerciales, son accessibilité, etc) et à adapter l'habitat et les infrastructures urbaines aux besoins des habitants* » indique Carine Lécuyer, responsable urbanisme au Pellerin..

À quoi sert le service urbanisme ?

Ce service instruit, selon la réglementation en vigueur, les autorisations d'urbanisme (permis de construire, autorisations de travaux, etc.) et coordonne les projets de structuration urbaine dans la commune.



Le PLUm, le document référence de l'urbanisme

Document unique pour les 24 communes de la métropole, le Plan local d'urbanisme métropolitain réglemente le droit des sols. Il est également un outil de planification déterminant le cadre de vie de ses habitants à l'horizon 2030, en s'appuyant sur la diversité des espaces, qu'ils soient ruraux, urbanisés, naturels, protégés, forestiers, etc. Depuis avril 2019, il remplace les plans locaux d'urbanisme communaux (PLU).

Pour un cadre de vie de qualité...

Le PLUm traite de nombreuses thématiques liées au quotidien des habitants : l'habitat, les équipements et services, les déplacements, le développement économique et l'emploi, les espaces naturels et agricoles, etc. , mais aussi des sujets contribuant à la qualité du territoire en matière de développement durable. Il définit aussi les règles d'utilisation des sols à partir desquelles la commune délivre des permis de construire, de démolir et des autorisations de travaux...

« *Pour rapprocher les services et les équipements des habitants, mais aussi pour limiter la consommation d'espaces agricoles et naturels, le développement urbain du Pellerin, tel qu'il est réglementé par le PLUm, passe par une densification, nécessaire mais raisonnable, de l'habitat dans les secteurs déjà urbanisés* » indique Carine Lécuyer.

Un développement urbain aéré et sécurisé

Alors que Le Pellerin s'agrandit, créer et pérenniser des espaces publics ouverts et aérés, comme faciliter et sécuriser les déplacements des habitants est essentiel.

Pour répondre à ces objectifs, la Municipalité travaille au quotidien avec le pôle sud ouest de Nantes métropole, qui dans le cadre de sa programmation Pluriannuelle des investissements (PPI) 2014/2020, assure **des travaux d'aménagement pour apaiser la circulation automobile et sécuriser la voirie.** Les importants travaux de requalification de la rue de la Jaunaie, réalisés ces 6 derniers mois, permettront par exemple d'apaiser à long terme cet axe très fréquenté d'1,4 km, allant du Village du Grand Chemin à la rue du Port chassé. Au quotidien, de réguliers travaux de réfection de chaussée sont réalisés. Par ailleurs, l'intégralité du centre bourg du Pellerin est aujourd'hui limité à 30 km/h.



De plus, pour permettre **une cohabitation sereine entre tous les usagers de la voirie** et avec le souhait de **faire respirer le bourg**, la Ville crée et entretient des cheminements entre les différents quartiers. Tel est le cas pour la récente venelle entre la rue du 11-Novembre et la rue de la Jouardais ou la future rue Gaston Villainne, qui reliera prochainement la rue Sourdille et la rue du Château (voir page 9). La création d'une voie traversante pour relier la rue de la Genolière à la rue des Cadeniers est également envisagée. Ces liaisons facilitent et sécurisent les déplacements des piétons et des cyclistes, en leur permettant d'éviter les voies à forte circulation. Elles contribuent au cadre de vie agréable de la commune

Les projets d'aménagement identifiés pour 2020

Au fil des années, le bourg se développe de manière raisonnable afin de pouvoir adapter son offre de logement et accueillir de nouveaux habitants, à proximité des services et équipements municipaux. Tout en imposant des critères esthétiques et de confort aux aménageurs, la Ville privilégie les opérations immobilières de taille modérée afin de préserver le charme et le cadre de vie agréable de la commune.

Les programmes en cours....

► Moulin Collet



Sur les parcelles situées entre la rue du Moulin Collet et le quai des Coteaux, l'opération menée par le promoteur European Homes vise à réaliser 44 logements répartis en 3 collectifs et 10 maisons individuelles. Cet aménagement comprend aussi la requalification de la liaison piétonne située entre le quai des Coteaux et la rue du Moulin Collet.

Un aménagement complet de la rue du Moulin Collet, à proximité de cette nouvelle zone d'habitat, sera également réalisé aux termes des travaux de construction par les services du pôle sud ouest de Nantes métropole.

Une nouvelle réunion de travail avec les riverains sera programmée le moment venu.

► Bois Tillac Ouest



Pour faire suite à l'opération Bois Tillac Est, réalisée en 2015 et offrant aujourd'hui 78 nouveaux logements, dont 38 maisons individuelles groupées et 16 terrains à bâtir, l'opération Bois Tillac Ouest est sur le point de se terminer. Celle-ci prévoit 34 maisons individuelles groupées, 8 lots libres et 23 locatifs sociaux répartis dans 2 collectifs.

Le cadre réglementaire

► La loi SRU

À l'origine du Plan Local d'Urbanisme, la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) impose notamment aux communes de plus de 3500 habitants un quota de 25% de logements sociaux.

Par dérogation, le quota est actuellement de 20% au Pellerin.

► Le PLH

Dans le cadre d'un contrat avec Nantes métropole et la Préfecture, le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2019 fixe pour 6 ans les objectifs de la ville en matière de création d'habitations.

Pour Le Pellerin, d'ici 2025, 292 logements devront être réalisés, dont 100 logements sociaux.

et à venir...

► L'opération Jaunaie / Chataigneraie

Situés à l'angle de la rue de la Jaunaie et de la Chataigneraie, face à l'entrée du lotissement Bois Tillac Ouest, 3 400 m² de terrains identifiés au Plum seront bâtis selon un programme qui reste à définir.

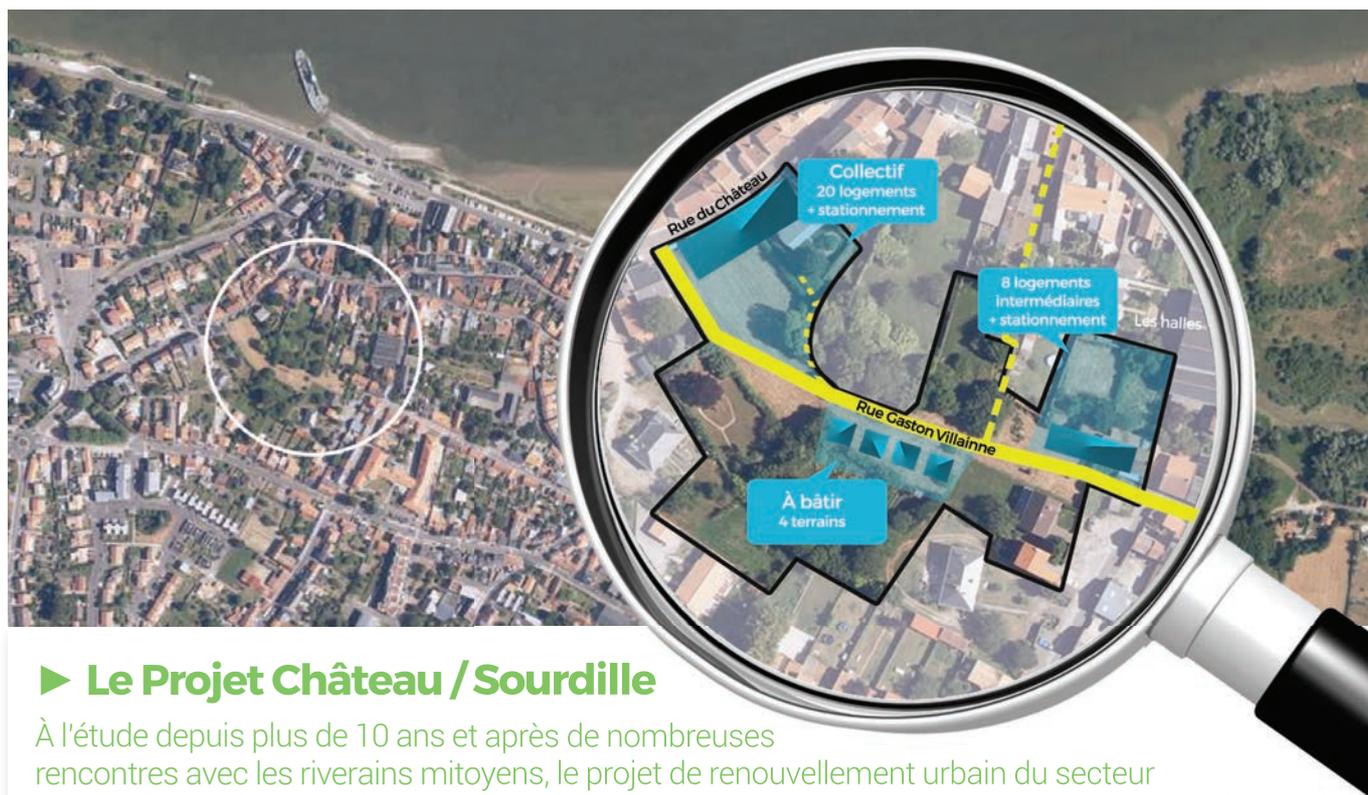
► L'opération Croix Hubin



Avant-projet d'aménagement de l'îlot du Chêne Vert, dit de la «Croix Hubin» (30 appartements), vu de la rue du Port Chassé;

Cette opération, située en cœur de bourg, rue du Chêne Vert et entre la rue du Port Chassé et la rue de la Paix, prévoit l'aménagement de 30 appartements répartis sur 3 immeubles, dont 20 à caractère social et quelques locaux commerciaux.

Le groupe Ametis a été retenu pour dessiner ce projet d'aménagement, discuté avec les riverains lors d'une réunion publique.



► Le Projet Château / Sourdille

À l'étude depuis plus de 10 ans et après de nombreuses rencontres avec les riverains mitoyens, le projet de renouvellement urbain du secteur Château/Sourdille entre dans la première phase opérationnelle de sa mise en œuvre. En effet, confié au groupe Cif, cet aménagement au cœur du Pellerin prévoit la création d'une nouvelle voie traversante entre la rue du Château et la rue Sourdille, véritable «colonne vertébrale» du projet et autour de laquelle seront construits une quarantaine de logements diversifiés.

Annoncé lors du dernier Conseil municipal, 4 336 m² de parcelles communales, situées entre les rues du Château et du Champ d'armée, ont été cédées au promoteur Cif* retenu pour dessiner ce projet d'aménagement.

Une nouvelle voie traversante entre la rue Sourdille et la rue du Château

Au cœur du projet, une nouvelle voie traversante, qui, en prolongement de la rue de l'Enclos, rejoindra à l'avenir la rue du Château, sera réalisée dans un premier temps par les services de Nantes métropole.

Cette nouvelle rue portera le nom du docteur Gaston Villainne, Maire du Pellerin de 1977 à 1983.

Le programme de construction sera développé autour de cette nouvelle voirie et respectera les fonds de jardin des maisons attenantes.

Un calendrier de construction en 2 phases

Le Cif prévoit en 2020, la construction d'un immeuble de 20 logements collectifs sociaux, qui donnera sur la rue du Château, et de 8 logements intermédiaires. 4 terrains seront également proposés à la vente pour permettre la construction de 4 maisons du côté de la rue du Champ d'Armée.

Le cœur de l'îlot sera, quant à lui, bâti dans un second temps.

* Coopérative de logements abordables, le Cif est à la fois promoteur et gestionnaire

« Ce projet d'aménagement offre des opportunités pour le centre ville :

de nouvelles continuités urbaines, des logements diversifiés, et la mise en valeur d'un petit patrimoine pour l'heure inaccessible au public

François Brillaud de Laujardière,
adjoint à l'urbanisme.

Cet aménagement urbain prévoit également :

► **De développer de nouveaux cheminements piétons** qui viendront bien sûr aussi s'insérer entre les constructions.

► **De préserver et d'intégrer le petit patrimoine du secteur dans l'environnement** (puits, mares et lavoir).

► **Des espaces de stationnement extérieurs.** En raison de la nécessaire préservation des zones humides de la zone, aucun sous-sol ne sera creusé.

Des équipements adaptés

À la suite d'études et de diagnostics urbains, de nouveaux équipements publics ont été créés ou sont en cours de réalisation.



Le Pôle Associatif et Culturel

En 2014, un diagnostic urbain sur l'évolution de la commune dans les 10 prochaines années a été réalisé par le bureau d'étude «atelier Préau». Celui-ci, tout en tenant compte des «polarités commerciales» existantes, des zones d'habitat, des équipements municipaux, des transports en commun, de l'offre associative, etc., a notamment révélé un manque d'accueils adaptés pour la pratique des disciplines culturelles et artistiques de nombreuses associations.

Aujourd'hui, le Pôle associatif et culturel réunit en un même lieu :

► Le pôle musique

Offrant notamment 330 m² de surfaces isolées phoniquement et situé à l'étage de la nouvelle extension, le pôle musique accueille les cours de l'École de musique de l'Amicale Laique.

Celui-ci a été inauguré le 12 octobre dernier (voir page 5).



► Le Pôle associatif

Depuis le mois de septembre, le bâtiment d'origine, qui accueillait la médiathèque du Pellerin jusqu'en mai 2019, fait l'objet de travaux de rénovation et de réaménagement pour pouvoir accueillir les activités de nombreuses associations culturelles.

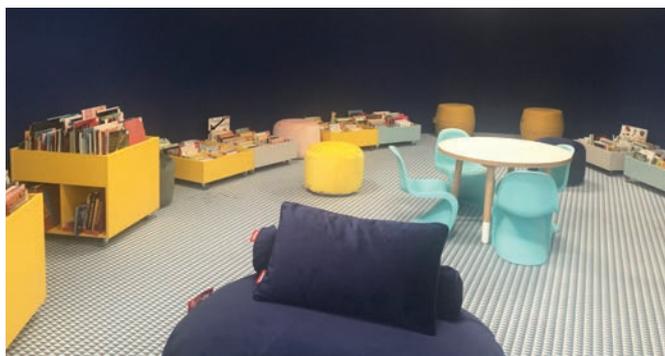
Celles-ci devraient pouvoir s'y installer début 2020.

► La médiathèque George-Sand

Inaugurée le 30 octobre dernier, après quelques semaines d'ouverture, la nouvelle médiathèque George-Sand apparaît aujourd'hui comme un «troisième lieu*» pour les Pellerinçais.

Pensée et conçue en un espace de vie accueillant, lumineux, confortable et ouvert, pour que chacun puisse y déambuler librement, lire, mais aussi discuter..., la médiathèque propose aussi des plages d'ouverture au public étendues.

* après le foyer et le travail



**Coût global prévisionnel de l'opération :
2 261 420 € HT**



L'école de l'Hermitage

Joli patrimoine, mais vieillissant et qui ne répond plus aux besoins fonctionnels de ses usagers et aux légitimes attentes environnementales, l'école de l'Hermitage est en cours de complète réhabilitation.

► L'extension se termine

Tout en conservant le caractère architectural de l'école, la construction d'une extension de 480 m² est sur le point de se terminer. Celle-ci offrira, dès la rentrée des classes de janvier 2020, une entrée clairement identifiable, avec un préau et un espace de stationnement pour les vélos, et de nouveaux espaces tels qu'une salle polyvalente pour les activités des enfants, une bibliothèque, etc.



► Réhabilitation du bâtiment principal

La seconde phase de réhabilitation complète des 611 m² de bâtiment principal pourra alors commencer, notamment à l'étage, pour l'heure inexploité, où 3 salles de classe, accessibles par des escaliers extérieurs, seront créées. Le rez-de-chaussée accueillera quant à lui 5 classes, dont la classe Ulis* totalement reconfigurée et une infirmerie.

Coût global prévisionnel : 2 122 100 € HT

* Les Unités localisées pour l'inclusion scolaire ou Ulis, sont des dispositifs qui permettent la scolarisation d'élèves en situation de handicap au sein d'établissements scolaires.

CONSEIL MUNICIPAL

Retour sur quelques points...

Lundi 30 septembre, le Conseil municipal a approuvé les points suivants :

► **Adhésion à la charte Villes et Territoires «sans perturbateurs endocriniens»** (voir page 14) et **soutien à l'association « nous voulons tous des coquelicots »**, qui vise, notamment, à demander l'interdiction des pesticides de synthèse.

► Modification du règlement intérieur de la médiathèque George-Sand

L'ouverture de la nouvelle médiathèque George-Sand s'accompagne de changements dans son règlement intérieur, notamment le passage à la gratuité pour tous et des horaires d'ouverture élargis.

► Avenant à la convention d'objectifs entre la commune du Pellerin et l'association « The Serious Road Trip »

Dans le cadre des ateliers circassiens à destination des écoles élémentaires publiques du Pellerin, la Commune a souhaité prolonger la convention pour une année scolaire supplémentaire et revaloriser le tarif horaire appliqué.

► Dénomination de voies et d'équipements municipaux

> Les Halles deviennent les **Halles André Pichery** (ancien Maire et Conseiller général, sous la mandature duquel le bâtiment fut construit).

> Le stade municipal devient le **Stade Marcel Marchand** (USP).

> Dans le cadre du projet Château/Sourdille, la future voie traversante reliant la rue du Dr Sourdille à la rue du Château sera dénommée **rue du Dr Gaston Villainne** (Maire de 1977 à 1983).

> Dans le cadre du lotissement du Bois Tillac, les voies d'accès prendront les noms de 3 Maires de la Commune : **rue Joseph Taillard, rue René de Veillechèze et rue Pierre Brosseau**.

► Adhésion à l'association Energies citoyennes Sud Loire

Créée en mars 2019, l'association a pour objet de permettre à des habitants de participer à des initiatives de transition énergétique (produire localement l'énergie, sensibiliser des habitants à une meilleure maîtrise de l'énergie, mettre en relation les habitants avec des structures qui renseignent sur les méthodes, la réglementation et les aides financières).



TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Deux nouveaux visages pour veiller à la sécurité de la ville

Nouvelle policière municipale de la commune, Céline Rivière a intégré les services de la ville au début du mois d'octobre. Un visage qui ne vous sera peut-être pas inconnu puisque qu'elle occupait jusqu'alors un poste d'adjudante à la Gendarmerie du Pellerin. Son arrivée a été précédée, le 1^{er} août dernier, par la prise de commandement de la communauté de brigades du Pellerin / Bouaye par le lieutenant Renaud Morvan. Acteurs principaux de la sécurité et de la tranquillité publique dans la commune, nous sommes allés à leur rencontre.

Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

Lieutenant Renaud Morvan, Commandant de la communauté de brigades du Pellerin / Bouaye

Cela fait maintenant 22 ans que je travaille dans la Gendarmerie. Après un service militaire long dans la Gendarmerie Maritime, mon parcours m'a d'abord amené à travailler 6 ans dans la Gendarmerie mobile, à l'escadron de Saint-Nazaire. J'ai ensuite intégré la Gendarmerie départementale, où au fur et à mesure de mes avancements de grade, j'ai travaillé plusieurs années à la Chapelle-sur-Erdre, à Ancenis, en Outre-Mer et enfin en Basse-Normandie. J'y ai passé le concours d'officier qui m'a permis de choisir le poste de Commandant de communauté de brigades au Pellerin, en remplacement du Capitaine Mirande, parti mi-juin prendre de nouvelles fonctions en Charente-Maritime. Revenir en Loire-Atlantique était une vraie volonté et j'en suis ravi.

Céline Rivière, policière municipale

Pour ma part, j'ai passé le concours d'entrée dans la Gendarmerie en 2005, aux termes de 3 ans au Peloton de surveillance et d'intervention de Nantes en qualité de gendarme adjoint volontaire. Après 6 ans à la brigade de

Vienne, dans l'Isère, où j'ai obtenu mon diplôme d'officier de police judiciaire, et 4 ans dans le Nord de la Sarthe, j'ai intégré, en août 2016, la Gendarmerie du Pellerin au grade d'adjudante. Au départ de l'ancienne policière municipale du Pellerin, Elisabeth Fraissenet, j'ai saisi l'opportunité d'occuper ce poste par voie de détachement.

Pourquoi ce choix ?

Céline Rivière

D'une part pour des raisons familiales. Je suis maman et la Gendarmerie présente beaucoup de contraintes horaires, notamment la nuit. Les gendarmes doivent assurer de régulières astreintes durant lesquelles ils doivent être les premiers à partir sur une intervention.

Mais j'ai aussi fait ce choix parce que j'aime le contact et passer de la Gendarmerie à la Police municipale me permet de garder cette proximité avec la population, ce qui est primordial pour moi.

Pour avoir collaboré avec l'ancienne policière municipale, je sais que je vais dorénavant agir en amont et, je l'espère, soulager, tant que faire se peut, le travail de mon ancienne équipe. L'esprit d'équipe fait la beauté du métier de gendarme et je compte bien le conserver.

Comment fonctionne la Brigade du Pellerin ?

Lieutenant Renaud Morvan

Elle fait partie de la Communauté de brigades, avec la brigade de Bouaye, dont j'assure le commandement. Elle réunit 29 personnels pour veiller à la sécurité des 40 000 habitants des 9 communes qui la concernent. Je précise que le ratio nombre d'habitants / nombre de gendarmes est chaque année toujours plus défavorable. En effet, les communes de notre circonscription évoluent à un rythme supérieur à la moyenne nationale.

Nous faisons partie de la compagnie de Rezé, reconnue pour être chargée en interventions et en faits judiciaires. Sur la communauté, nous répertorions 2 200 crimes et délits à l'année et autant d'interventions, soit presque 7 interventions à la journée, ce qui est important.

Pour bien fonctionner, comme l'indiquait Céline, 6 personnels d'intervention assurent des astreintes de 24h tous les jours. D'autres sont en enquête judiciaire, en traitement de dossier, en audition, en rédaction de procédure, en police route, etc. Heureusement, j'ai trouvé ici une équipe dynamique qui s'investit beaucoup et s'entraide. C'est très agréable et permet de bien fonctionner.

Diriez-vous que la Gendarmerie et la Police municipale sont complémentaires ?

Lieutenant Renaud Morvan

Totalement. C'est de la COPRODUCTION DE SÉCURITÉ. Et même si les missions qui nous sont imparties sont différentes, nous travaillons au coude à coude pour le maintien de l'ordre public.

Céline Rivière

Nous avons le même objectif : la paix publique. La Police municipale agit plus de manière préventive que de manière répressive. L'enjeu est notamment d'intervenir et d'essayer d'apaiser les choses avant qu'une affaire ne finisse en dépôt de plainte en Gendarmerie. La médiation, l'information et la prévention sont une part importante de mes missions.

Lieutenant Renaud Morvan

C'est une continuité dans la sécurité et la tranquillité publique. La Gendarmerie est, quant à elle, dans l'exécution de la loi. Toutes les infractions judiciaires sont instruites ici. Nous pouvons apporter une aide technique à la Police municipale et elle peut, par sa présence chaque jour sur le terrain, intervenir immédiatement en cas d'irrégularité, nous informer... C'est très positif et constructif de travailler conjointement.

Numéros utiles

- ▶ Police municipale : 06 65 17 75 45
- ▶ Gendarmerie : 02 40 04 66 17
- ▶ Urgences : 17

DEVOIR DE MÉMOIRE

Sainte Barbe

Samedi 16 novembre, les sapeurs-pompiers du Pellerin vous invitent à venir célébrer, leur Sainte patronne à



l'occasion de la traditionnelle fête de la Sainte-Barbe.

Après un défilé jusqu'au cimetière du 11 Novembre, où les sapeurs-pompiers rendront hommage aux personnels morts au feu, l'occasion sera donnée d'apprécier le bilan de l'année écoulée, de mettre à l'honneur les nouvelles recrues et d'assister aux nominations et à la décoration des promus.

Un vin d'honneur, offert par la Municipalité et ouvert à tous, clôturera cette cérémonie.

> **Départ du cortège à 11h devant le Centre de secours (place du Champ de Foire)**

Commémoration du 11 Novembre

Lundi 11 novembre, la Municipalité et les présidents des associations d'anciens combattants de la commune vous invitent à venir commémorer le 101^{ème} anniversaire de l'armistice 1918 et rendre hommage aux soldats morts au front.

▶ 11h : Défilé

Départ de la Mairie (rue du Dr. Sourdille)

▶ 11h15 : Cérémonie officielle

Au cimetière du 11 novembre

▶ 11h45 : Vin d'honneur

à la Mairie annexe (allée George-Sand)



DÉVELOPPEMENT DURABLE

La ville s'engage contre les perturbateurs endocriniens

Le 30 septembre dernier, le Conseil municipal a voté à l'unanimité la charte Villes et Territoires « sans perturbateurs endocriniens ». Avec l'objectif de protéger la population et les écosystèmes en s'engageant à agir pour limiter leur exposition à ces perturbateurs, la ville du Pellerin étant la première commune des Pays de la Loire à signer cette charte.

Les perturbateurs endocriniens ? C'est quoi ?

Les perturbateurs endocriniens sont des substances chimiques, d'origine naturelle ou artificielle, étrangères à l'organisme qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système hormonal, et ainsi être à l'origine de problèmes de santé sérieux.

Près de 1 000 substances potentiellement nocives pour notre santé envahissent notre vie au quotidien... Parmi les plus connues, on retrouve les pesticides, les insecticides, le bisphénol A (polluant présent dans les biberons), les phtalates couramment utilisés comme plastifiants, les parabènes, etc.

Pour lutter contre ces perturbateurs, Le Pellerin a choisi de rejoindre le Réseau Environnement Santé qui fédère déjà autour de sa charte plus de 200 communes et 3 régions.

Les principaux objectifs de la charte Villes et Territoires « sans perturbateurs endocriniens » sont :

► **Interdire l'usage des produits phytosanitaires et biocides** qui contiennent des perturbateurs endocriniens (ainsi que des substances classifiées comme cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction) **et accompagner la population dans cette démarche.**

> Depuis 2011, la Municipalité a fait le choix d'une gestion durable pour l'entretien de ses espaces verts avec une gestion différenciée, une pratique «Zéro phyto, zéro pesticide» et l'utilisation de l'eau de pluie comme moyen d'arrosage. L'éco-pâturage s'installe également peu à peu dans la commune comme solution alternative d'entretien de certains espaces.

► **Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens dans l'alimentation** en développant la consommation d'aliments biologiques.

> Depuis l'ouverture de la cuisine centrale, le 7 janvier 2019, le fonctionnement de la restauration scolaire en liaison chaude a permis d'éliminer l'emploi des bacs et barquettes en plastique.

De plus, la part de produits bio-équitable dans les repas servis aux enfants progresse sensiblement chaque année (25 % jusqu'en juillet 2019, 41 % depuis septembre, 46 % en 2020).

► **Supprimer les perturbateurs endocriniens dans les achats publics.**

> Dorénavant, dans tous les marchés publics communaux quels qu'ils soient, une nouvelle clause exclura d'office la présence de perturbateurs endocriniens.

Enfin, le vinaigre blanc ou d'autres produits naturels, comme des méthodes moins consommatrices d'eau, sont d'ores et déjà systématiquement employés pour assurer l'entretien de la majorité des bâtiments communaux. L'objectif à moyen terme étant d'utiliser essentiellement des produits d'origine naturelle

PETITE ENFANCE

Baby Loire, la nouvelle association des tout-petits



Nouvelle association dédiée à la petite enfance, Baby Loire accueille depuis la rentrée de septembre 2019 à la Maison de l'enfance, les jeunes enfants âgés de 0 à 3 ans, accompagnés d'un adulte, pour leur donner l'occasion de pratiquer des activités ludiques et variées en collectivité.

Créée à l'initiative de parents et d'assistantes maternelles, désireux de proposer un lieu et des activités aux enfants ne fréquentant pas les structures collectives, Baby Loire est une association ouverte à tous : parents, papys, mamies, taties, assistantes maternelles...

« L'idée est venue suite à de nombreuses demandes de parents. En effet, beaucoup de papas ou mamans en congé parental, ou autres adultes qui gardent des enfants, cherchent des activités à faire avec leurs tout-petits en dehors de la maison. Baby Loire est apparue comme une solution pour à la fois permettre aux enfants de jouer et se sociabiliser au contact des autres, mais aussi permettre aux adultes qui les accompagnent de se rencontrer, d'échanger, de partager leurs connaissances et idées d'activités » indique Frédérick Gadais, papa et président de l'association.

Une association participative pour les enfants

Avec pour l'heure 16 adhérents (adultes) à son actif, Baby Loire accueille les enfants et leurs accompagnants tous les lundis de 9h à midi à la Maison de l'enfance (en dehors des vacances scolaires).

Durant cette matinée, les enfants peuvent jouer et profiter librement des jouets et structures de la salle, mais aussi, pour ceux qui le souhaitent, faire des activités proposées par les adultes.

« Nous essayons de choisir tous ensemble les activités. Ça peut être un atelier gommettes, comptines... »

Il nous arrive aussi parfois de faire des journées à l'extérieur quand le temps le permet. Nous sommes tous là pour que les enfants s'amuse et passent du bon temps » indique Marie Leray, assistante maternelle, membre du bureau de l'association.

« Nous allons aussi régulièrement jouer avec les papys et mamies des maisons de retraite du Pellerin et de Saint-Jean-de-Boiseau. L'interaction entre ces 2 générations est vraiment belle et constructive. C'est toujours un très bon moment de partage » ajoute Christelle Chevillard, également membre du bureau.

Des ateliers Montessori à partir de janvier

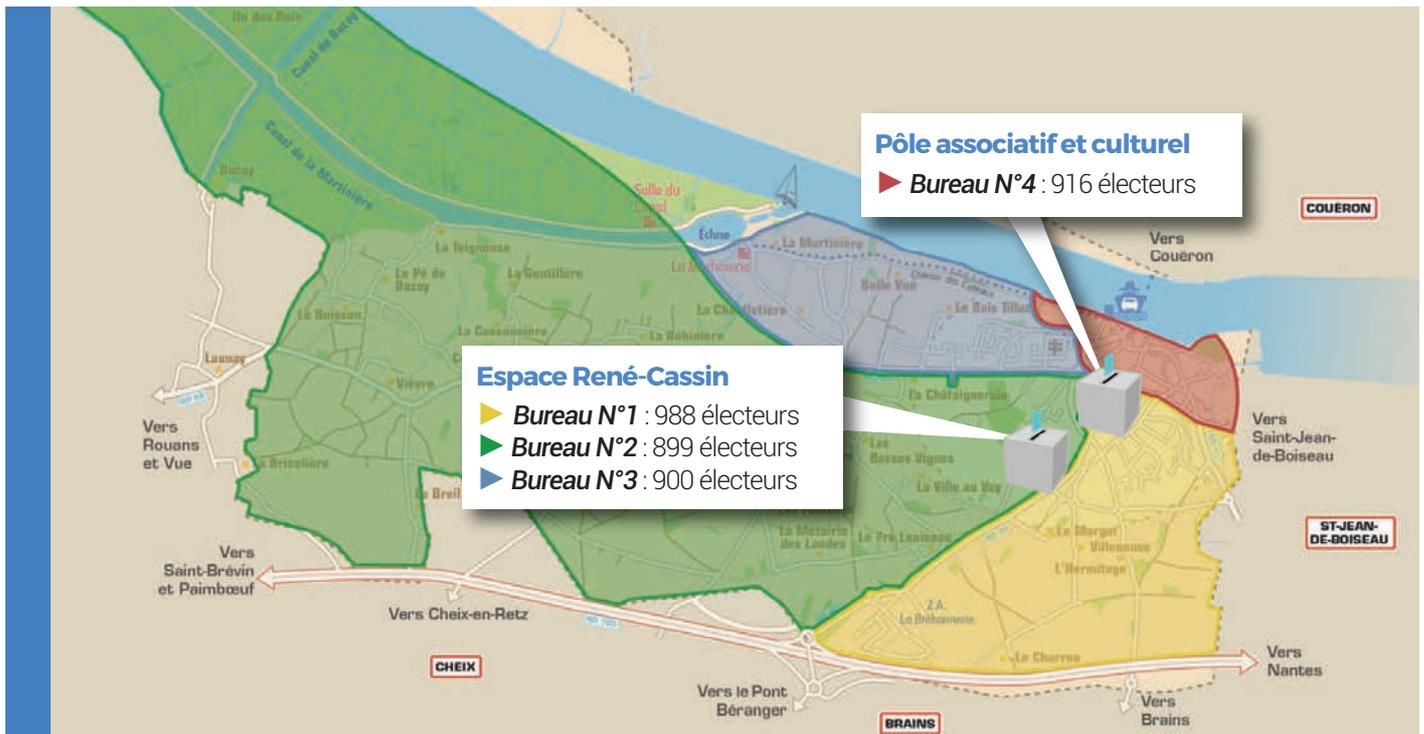
Dès le début de l'année 2020, à raison d'un lundi sur 2 et parallèlement aux matinées ludiques, Baby Loire accueillera l'animatrice Montessori, Amandine, pour des ateliers durant lesquels les enfants seront amenés à manipuler, encastrier, transvaser et expérimenter tout un tas d'objets dans des espaces spécialement aménagés par l'intervenante.

« Les ateliers Montessori visent à développer l'apprentissage des tout-petits par le jeu. C'est en général un bon moment de complicité entre l'adulte et l'enfant. De plus, ils commencent et se terminent toujours par des comptines que l'animatrice traduit en langage des signes et les enfants adorent ! » explique Hélène Da Corte, trésorière de l'association.

2 ateliers d'une heure seront ouverts de 9h15 à 10h15 et de 10h30 à 11h30, pour des petits groupes de 7 enfants maximum .

Forts d'un grand succès, les créneaux se remplissent déjà très vite. Il reste cependant encore quelques places, aussi n'hésitez pas à rapidement contacter l'association pour vous inscrire.

Plus d'infos au 06 79 95 74 34



ÉLECTIONS

Une refonte électorale pour 2020

La ville du Pellerin, qui compte aujourd'hui plus de 3 700 électeurs, a dû, sur préconisation de la Préfecture, repenser et réorganiser ses bureaux de vote en vue des prochaines élections.

Un quatrième bureau de vote pour 2020 et de nouvelles affectations

Disposant jusqu'alors de 3 bureaux de vote (à la médiathèque, à la Mairie annexe et à l'espace René-Cassin), la création d'un quatrième bureau et donc un redécoupage de la ville se sont avérés nécessaires pour fluidifier et faciliter la gestion des futures élections.

« Selon les recommandations de la Préfecture, un bureau de vote ne doit pas excéder 800 à 1000 électeurs inscrits. Le bureau de vote de la Mairie annexe comptait à lui seul plus de 1400 électeurs » indique Alain Morinière, Directeur général des services de la ville du Pellerin.

Ainsi en 2020, les 4 nouveaux bureaux de vote se situeront au nouveau Pôle associatif et culturel (allée George-Sand) et à l'espace René-Cassin (rue de la Jouardais).

« Trois d'entre eux, dont le bureau centralisateur, seront mis en place à Cassin. Idéalement situé entre le bourg et les villages, ce bâtiment spacieux dispose de nombreux stationnements. Le 4^{ème} bureau restera quant à lui en centre bourg, laissant ainsi la possibilité aux électeurs de s'y rendre à pied » complète le Directeur général.

Rééditées début mars 2020, de nouvelles cartes électorales préciseront bien sûr le nouveau bureau dans lequel vous devrez dorénavant aller voter.

Inscriptions sur les listes électorales : ce qui change en 2019

Pour les électeurs, le principal changement est la fin de la limite de dépôt d'inscription fixée auparavant au 31 décembre.

Désormais, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin. De plus, la réforme de la gestion des listes électorales a généralisé le téléservice, permettant de s'inscrire sur les listes en ligne, partout en France, sur www.demarche.interieur.gouv.fr.

Il est bien sûr toujours possible de s'inscrire par courrier ou en se rendant directement dans sa mairie.

Plus d'info au 02 40 04 56 00

DIVERS

Quelques infos en bref...

► Les inscriptions au Club des aînés

L'association vous informe que les inscriptions pour 2020 auront lieu le samedi 7 décembre de 9h à 11h30, à la Mairie annexe du Pellerin.



Pour rappel, le Club des aînés propose un loto, un lundi par mois, des après-midi jeux tous les jeudis, des repas détente et des sorties.

Plus d'infos au 02 40 03 40 53

La résidence Simon Ringard cherche des bénévoles

Dans le cadre de ses ateliers couture, jardinage, cinéma, etc. la Maison de retraite du Pellerin recherche des volontaires pour aider les résidents.

Pour plus d'infos, contactez l'animatrice, Marie-José Allaire, au 02 40 04 64 62

ACTION SOCIALE

Pass Permis : 2^{ème} session

Mis en place par la Ville courant 2019, le dispositif Pass Permis vise à accorder une contribution financière aux 17 / 35 ans pour aider au paiement de cet examen, en contrepartie de 30 heures de bénévolat.



D'ici la fin de l'année 2019, 2 candidats seront retenus pour bénéficier de cette aide financière municipale.

Une seconde période de candidature est ouverte jusqu'au au 15 novembre

Ces dernières seront étudiées en commission du 18 au 29 novembre

Pour vous porter candidat...

Déposez votre dossier de candidature complet au CCAS, à la Mairie annexe (allée George-Sand) ou à la Mairie principale (rue du Docteur Sourdille).

> Dossier à retirer directement au CCAS ou à télécharger sur www.ville-lepellerin.fr.

Plus d'infos au 02 40 05 69 81

Opération Colis de Noël

Afin que tous puissent profiter dignement et joyeusement des fêtes de fin d'année, le Centre Communal d'Action Sociale (CASS) renouvelle son opération «colis de Noël», en partenariat avec les associations caritatives de la ville*, le samedi 14 décembre, aux portes du magasin Intermarché.

N'hésitez pas à acheter lors de vos courses un aliment «festif», tel que du chocolat, du jus de fruits ou un plat préparé et à le donner aux bénévoles sur place...

Grâce à vos dons, des colis de Noël seront préparés et distribués la semaine suivante à des Pellerinains pour leur permettre de passer un Noël festif.

Plus d'infos au 02 40 05 69 81

* Restos du Coeur, Secours populaire et Secours Catholique.



«Fifine» : hommage à la résistante

Bien connue pour avoir été le sourire du restaurant « La Renaissance », dont elle fut la gérante pendant près de 20 ans, jusqu'en 1971, Joséphine Beziau, que tous appelaient « Fifine », fut aussi, aux heures sombres de la guerre 39/45, une Pellerinaise courageuse qui oeuvra pour la résistance au péril de sa vie. Une tranche de vie sur laquelle elle ne s'est jamais étendue, mais que ses enfants ont souhaité retracer après son décès en 2012, à l'âge de 94 ans. La Municipalité et ses amis, Ernest Barreau et Paul Edom, ont souhaité lui rendre hommage.

De Joséphine Plantive, la résistante...

À la fin du mois de mai 1941, fiancée à Guy Séguinot, agent de renseignements du réseau de résistants dirigé par le capitaine d'aviation Froment, Joséphine Plantive entre dans la résistance.

Alors, gérante de l'hôtel-restaurant Le lion d'Or (dorénavant l'hôtel L'Esplanade), elle met le lieu à la disposition du réseau pour y cacher des documents, y accueillir des résistants et des réunions secrètes.

« Une déposition de notre mère de 1947, indique que l'objectif était d'y installer un poste émetteur pour échanger des renseignements » indique sa fille, Mireille.

Le projet n'aboutit pas puisque, arrêtés en octobre 41, Froment et Séguinot sont emprisonnés à Nantes. «Fifine» tente alors de poursuivre leur action en passant des documents. Malheureusement, victimes de délation et de trahison, les deux hommes sont fusillés en août 42 et Joséphine Plantive arrêtée par la Gestapo, le mois suivant. Elle n'a alors que 24 ans...

Condamnée à mort, elle est incarcérée près d'un an dans les prisons de Nantes, Angers et Fresnes, puis déportée en Allemagne, au camp de Ravensbrück.

Libérée par la Croix rouge en avril 45 à Mauthausen, Joséphine revient au Pellerin, méconnaissable, amaigrie, épuisée et souffrant de pleurésie.



... à Joséphine Beziau, dite « Fifine », La souriante commerçante et mère attentive

Après environ un an de convalescence chez sa mère, à la Basse Ville au Vay, elle rencontre André Beziau, mécanicien de métier, qu'elle épouse le 1^{er} juin 1946. Tous deux partent quelques années vivre à Paimboeuf, où ils auront 3 enfants : France, Lionel et Mireille, puis reviennent vivre au Pellerin en 1953. Joséphine Beziau prend alors la gérance du restaurant «La Renaissance» (dorénavant la crêperie L'Escale), dont elle s'occupera pendant plus de 20 ans, jusqu'à sa retraite. Elle y deviendra « Fifine », la commerçante joyeuse, bavarde et optimiste dont certains anciens du Pellerin, se souviennent encore.

« Nous étions le centre d'intérêt de notre mère. Avec le métier de maman il n'y avait pas de vacances, c'était 365 jours par an, mais nous avons été très heureux sur les bords de la Loire. Elle était très positive et avait beaucoup d'humour. Elle aimait parler et raconter. C'était une grande lectrice qui nous contait des histoires. **Souvent elle nous parlait de son enfance, parfois des camps, mais nous n'avons jamais rien su de sa vie pendant la guerre. Rien sur son passé de résistante, ni même sur son premier fiancé. Elle restait discrète à ce sujet** »

« C'est après son départ que nous avons souhaité remonter le temps en quête de son histoire. Nous avons alors pris contact avec la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) de Caen où nous avons pu recueillir de nombreuses informations. »

« **C'était vraiment une femme courageuse et engagée pour la liberté de son pays, peut-être même un peu féministe. Nous sommes très fiers d'elle** » concluent ses enfants.

Hommage à «Fifine»

Lundi 11 novembre à 10h30, devant l'hôtel l'Esplanade (quai Provost),

la Municipalité vous donne rendez-vous pour un hommage à Joséphine Plantive.

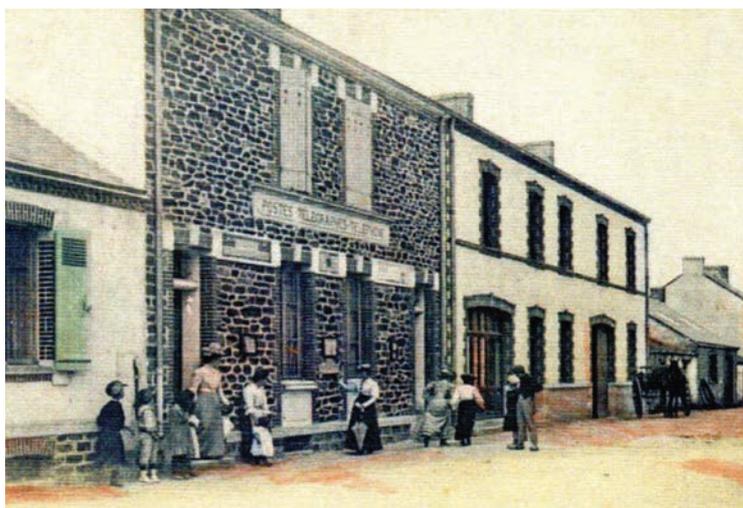
À cette occasion et en présence de sa famille, une plaque commémorative en son nom sera dévoilée.

La matinée se poursuivra par la cérémonie commémorative de l'anniversaire de l'armistice 1918, avec un départ en cortège à 11h, du parvis de la Mairie vers le cimetière du 11 Novembre (voir page 13)

ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans notre précédent numéro des Nouvelles du Pellerin.

Guy Renaudineau a participé à l'essor de la force athlétique de la section musculation de l'Amicale Laïque, mais n'a pas contribué à sa création.



La Poste

En 1857, la poste était installée dans la Mairie qui auparavant était l'Hôtel de la Marine.

La place que nous appelons Place de la Mairie s'appelait en ce temps là, «Place Royale».

Mademoiselle Cocuret en était la directrice.

Curiosité de l'époque, les communes étaient alors divisées en deux séries.

Une série de communes recevait son courrier les jours pairs et l'autre les jours impairs. Ceci sans doute par mesure d'économie et de facilité de service.

En 1878, le Sieur Charles Dauly, ancien soldat des armées d'Afrique est nommé porteur de dépêches.

En 1903, le Docteur Provost fait construire une nouvelle Poste.

Ce nouveau bâtiment était situé route de Saint Pazanne, qui deviendra plus tard la rue des halles, puis la rue du Docteur Gilbert Sourdille.

Cette belle maison de pierre existe toujours et est accolée à la boulangerie.

Il reste encore visible l'emplacement du fronton où était alors écrit : «POSTE- TELEGRAPHE- TELEPHONE».

Ces lettres ont été effacées depuis le déménagement de la Poste dans ses nouveaux locaux, rue des Jonquilles.

Légende : Sur la photo d'époque ci-dessus, à la place de l'actuelle boulangerie se tenait la quincaillerie tenue par Mr et Mme Nouaille (grande porte vitrée).

Article rédigé par l'association Autrefois le Pellerin

Avec plus de 200 membres portés par l'intérêt de l'histoire locale, l'association *Autrefois Le Pellerin* œuvre depuis plus de 25 ans à entretenir la mémoire de la ville, à travers la conservation et la mise en valeur du patrimoine local et la publication d'ouvrages.

VIE ÉCONOMIQUE

CRÉATION

La petite évasion de Céline Cholet

Connue par certains pour son investissement dans la vie culturelle associative de la ville, notamment auprès de l'association «Au Trois Francs Six Sous» ou plus récemment au sein de la section théâtre de l'Amicale Laïque, dont elle assure les cours, Céline Cholet est aussi artisane fileuse de verre...

De la comédienne à la fileuse de verre, il y a eu la petite évasion...

Comédienne professionnelle pendant de nombreuses années, Céline Cholet qui, contrainte de mettre un terme à sa carrière pour des raisons familiales, n'en a pas moins gardé son âme de saltimbanque et sa créativité qu'elle met chaque jour à profit dans son atelier de fileuse de perles de verre, à l'étage du bar associatif «Au Trois Francs Six Sous» (à l'angle des rues Sourdille et du Château).

En effet, c'est à présent à la flamme de son chalumeau, par quelques tours d'adresse d'une technique bien maîtrisée de filage du verre, qu'elle exprime son art.



« Le hasard de la vie m'a fait entrer dans l'atelier d'une fileuse de verre au printemps 2017. Cela a été pour moi une véritable révélation, une évidence. Très vite, je suis partie me former à

la technique de filage de perles de verre et le coup de foudre s'est confirmé ! » explique la créatrice.

Le 1^{er} juillet 2018, elle crée sa micro entreprise et participe à son premier marché de créateurs

Depuis, Céline Cholet crée de jolies perles filées aux couleurs étincelantes du verre de Murano et réalise des bijoux sur des montures, le plus souvent en argent. Elle crée également des accessoires de décoration tels que des fleurs, des clochettes, des mobiles, etc.

Autant de créations que vous pourrez découvrir au Marché de Noël des Créateurs (voir page 24).

**Atelier ouvert le mardi et le jeudi ou sur rendez-vous.
Plus d'infos au 06 26 98 56 80
ou sur www.lapetiteevasion.fr**

ALIMENTATION

Zoom sur le marché

Chaque samedi matin, Le Pellerin accueille sous ses halles un agréable marché d'approvisionnement. De nouveaux étals s'y installent régulièrement...



Vrac'n roule

Arrivé sur le marché du Pellerin en décembre 2018, **Vrac'n roule** propose un concept «Zéro déchet». Venez avec vos contenants pour acheter, pâtes, lentilles, huile, vinaigre, savon, dentifrice, etc. Les produits de Vrac'n roule sont bio et locaux.

Plus d'infos au 06 83 72 47 39

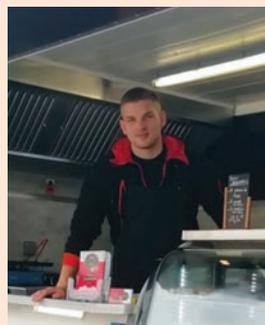
La fromagerie d'Axel

Arrivé sur le marché du Pellerin en septembre 2017. Il vous propose du fromage fermier et bio ainsi que du Saucisson, de la crème etc.

Plus d'infos au 06 66 79 15 22



Danaprisniki



Sur le marché du Pellerin depuis juin 2019, mais aussi sur la place du Commandant l'Herminier le jeudi soir, **Danaprisniki** est spécialisé en vente de nourriture japonaise (maki, sushi, sashimi, etc.) travaillée uniquement avec des produits de qualité : du poisson issu de

la pêche éco-durable et du poulet français. Livraison à domicile possible à partir de 25€.

**► Infos au 06 37 12 97 88
ou sur danaprisniki.com**

BIOGRAPHIES



Transmettez à vos proches le récit de votre vie

Issus de secteurs professionnels différents, mais tous deux animés par l'amour des mots, Noëlla Saunier et Simon Lalu ont choisi de consacrer leur carrière professionnelle à l'écriture de biographies. Venant chacun de publier leur premier ouvrage, les deux auteurs tiennent leur plume à votre disposition pour écrire l'histoire de votre vie.

Simon Lalu

Réalisateur de films, documentariste et reporter, c'est dans le cadre d'une démarche de conception de films biographiques que Simon Lalu fut sollicité pour écrire les mémoires de l'homme d'affaire Pellerinais, André Friedrich. L'exercice tourne alors rapidement à la vocation...

«Dans un désir de transmission auprès de ses proches, André Friedrich m'a contacté en 2018 avec le souhait de me parler de sa vie, de sa carrière et de son histoire, afin d'en faire un livre à offrir à ses enfants et petits-enfants. Je me lance alors dans l'aventure. Après une dizaine d'entretiens enregistrés, l'écriture de sa biographie est pour moi un vrai déclic... L'exercice me passionne. Je traverse un siècle d'Histoire à travers les mémoires de ce brillant homme d'affaires, aujourd'hui âgé de 96 ans. Je suis très fier du résultat et souhaite dorénavant consacrer mon activité professionnelle à l'écriture» explique le biographe.

Ainsi, avec le désir d'aider toutes les personnes qui le souhaitent à laisser une trace en retranscrivant leurs mémoires dans un ouvrage bien écrit, à dimension privée, Simon Lalu, se tient à votre écoute pour faire de votre vie un roman.

Plus d'infos au 06 59 08 54 23
ou sur <https://simonlalubiographe.fr/>

Noëlla Saunier

Docteure en sociologie et formatrice en méthodologie d'écrits professionnels, Noëlla Saunier a choisi, début 2018, de réorienter son activité professionnelle vers le métier de biographe.

«J'avais le désir d'orienter mon parcours vers une écriture narrative, tout en continuant de développer une posture d'écoute et d'accompagnement dans la relation à autrui. J'ai donc envisagé le métier de biographe comme une réponse très cohérente à mes aspirations professionnelles» explique-t-elle.

Après plusieurs formations auprès de l'Académie des Ecrivains Publics de France et d'Aleph-Ecriture, de mars 2018 à juin 2019, elle publie sa première biographie «Toujours debout» en juillet 2019, où elle fait le récit du parcours de vie et de santé d'un patient de l'hôpital de Saint-Nazaire.

«Convaincue du pouvoir des mots, qu'ils soient dits ou écrits, je consacre ma nouvelle activité aux personnes désireuses de raconter leur histoire de vie, en particulier les personnes fragilisées par la maladie, le grand âge. C'est aussi un projet sensible qui permet de retrouver une dynamique de créativité».

Plus d'infos au 06 08 52 90 03
ou à l'adresse noellasaunier@gmail.com

COMMUNICATION WEB

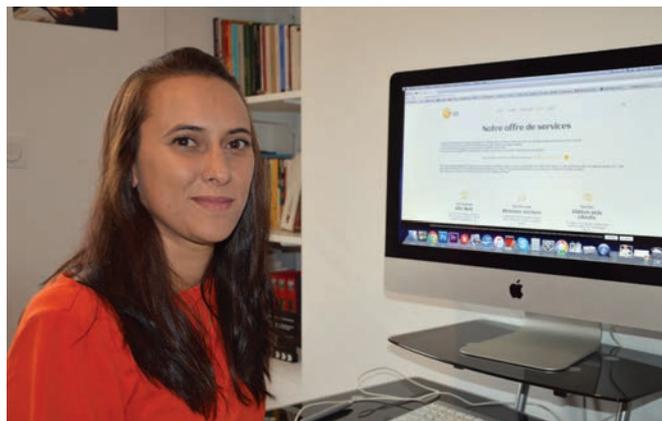
Galaxie digitale

Agence conseil en communication, Galaxie digitale propose une grande palette de prestations web : conception de sites internet, créations graphiques, rédaction, études stratégiques, réseaux sociaux, photos, vidéos, etc.

Créée en septembre 2018 par Stella Meritxell Pradier et la pellerinaise, Delphine Bouchard (en photo), l'agence Galaxie digitale s'adresse aux entrepreneurs, aux commerçants, aux collectivités, mais aussi aux associations.

«Nous proposons des outils de communication web efficaces et personnalisés pour aider nos clients à se démarquer et à gagner en visibilité. Avec une vraie démarche d'accompagnement, nous nous attachons à retranscrire leurs valeurs et leur savoir-faire dans les écrits et les visuels de leur communication. Notre objectif est d'optimiser leur image pour les différencier de leur concurrence » indique Delphine Bouchard.

Diplômées d'une même formation d'animatrices e-



commerce, ces deux passionnées du web disposent chacune de leurs spécificités : un œil expérimenté et intuitif sur le rendu esthétique des images pour Delphine, photographe et journaliste, et une vision des stratégies marketing à mettre en oeuvre plus exacerbée pour Stella, experte des stratégies digitales et des réseaux sociaux.

Membre de la coopérative d'activité L'Ouvre-Boîtes 44, labellisée par le réseau «Coopérer pour entreprendre», l'agence bénéficie ainsi d'une équipe de partenaires aux activités complémentaires, avec lesquels les 2 jeunes femmes s'associent parfois pour proposer des prestations supplémentaires.

TRANSPORT

Fabrice Gasnier, votre chauffeur VTC

Depuis le mois de février 2019, Fabrice Gasnier propose un service de transport par VTC (Voiture de Tourisme avec Chauffeur) pour tous les particuliers ou professionnels ayant besoin d'un transport privé.

Après plus de 10 ans au volant de camions d'entreprises de transport et plus de 10 années supplémentaires en tant que salarié dans une société nantaise de taxis, c'est avec un souhait d'entrepreneuriat que Fabrice Gasnier, Pellerinais depuis 20 ans, a lancé son activité dans la commune en début d'année.

«Au delà de l'envie d'exercer l'activité professionnelle que j'apprécie de manière indépendante, je souhaitais pouvoir gérer mon temps» explique-t-il.

Des trajets sur mesure

S'adaptant à vos demandes, Fabrice Gasnier vous propose ses services de chauffeur pour vos déplacements



privés ou professionnels, quelle que soit la distance.

À bord de sa Peugeot 508 RXH bleu marine, pas de compteur, ni de mauvaise surprise, puisque le tarif de votre course aura été chiffré par devis en amont.

«Je ne travaille que dans l'anticipation. Je demande à ce qu'on m'envoie une demande par mail, au moins 48h à l'avance, m'indiquant la date, l'horaire et bien sûr la destination souhaitée. L'objectif est que mes clients n'aient pas à se soucier de leur transport, qu'il s'agisse d'un aller simple ou d'un aller/retour.»

**Plus d'infos au 06 45 06 33 48
ou à l'adresse fagnier@orange.fr**

ART-THÉRAPIE

Isabelle Bely

S'exprimer est parfois difficile....
Mais en dessinant ?

L'art-thérapeute et artiste peintre, Isabelle Bely, vous propose d'essayer avec elle.



Animée par le dessin et la peinture depuis toujours, Isabelle Bely anime au Pellerin depuis l'été, des ateliers individuels ou collectifs d'art-thérapie évolutive.

«L'art-thérapie évolutive est une méthode simple et humaniste qui utilise le potentiel d'expression artistique et la créativité d'une personne à des fins thérapeutiques» explique l'art-thérapeute.

Différents procédés artistiques, tels que la peinture, le dessin, la danse, etc., peuvent y être pratiqués. Chez Isabelle Bely, c'est avec le dessin et la manipulation du pastel sec que l'art-thérapeute a choisi d'accompagner sa patientèle.

Cette méthode s'adresse à tous les publics ; enfants, adolescents, adultes ou seniors, qui rencontrent des difficultés à s'exprimer ou qui souhaitent comprendre et se libérer de certains blocages ou états émotionnels pouvant les freiner ponctuellement ou au quotidien.

«Aucune compétence artistique n'est nécessaire. L'objectif est de se laisser aller, de lâcher prise sur le papier, d'en parler et de faire évoluer le dessin vers quelque chose plein de sens et de bien-être»

«Moi-même, comme beaucoup d'artistes, je m'exprime à travers mes peintures. Ma vraie nature transpire dans les couleurs de mes tableaux» confie l'artiste.

De la florithérapie pour vous aider à gérer vos émotions...

Également passionnée par le végétal et disposant d'une excellente expertise de ses bienfaits, Isabelle Bely saura aussi vous conseiller vers les fleurs de Bach ou les fleurs contemporaines qui pourront vous aider à vous sentir bien au quotidien.

Plus d'infos au 06 27 17 31 68
ou à l'adresse isabellearttherapie@gmail.com

PARENTALITÉ

Coeur de plume

Accompagnatrice en parentalité, Caroline Robineau propose des cycles de formation à la communication bienveillante, des conférences et des activités parent-enfant, au sein de son entreprise «Coeur de Plume».

Après plusieurs années dans le management et les ressources humaines, c'est à la naissance de son 3^{ème} enfants que Caroline Robineau fait le choix de réorienter sa carrière.



«Je me sentais dépassée, fatiguée, très vite agacée... J'ai alors suivi **les cycles d'ateliers d'Adèle Faber et Elaine Mazlish qui ont pour objectif de nous donner des clés pour accompagner nos enfants à grandir. Ils permettent de mieux communiquer avec eux, en tenant compte des émotions de chacun.** Cette approche a totalement changé ma façon d'être parent et j'ai très vite souhaité la transmettre à mon tour» explique-t-elle.

Ainsi, après plusieurs formations, Caroline Robineau lance son entreprise d'accompagnement en parentalité en novembre 2018. Elle y propose des formations, axées sur la communication bienveillante avec les enfants de tout âge, à destination des professionnels de l'enfance et de l'éducation : parler pour que les enfants / ados écoutent, frères et sœurs sans rivalité, etc.

«L'intention de l'approche est de trouver les outils qui conviennent à chaque adulte et qui n'altèrent pas la relation avec l'enfant. En apaisant la communication, l'enfant peut de nouveau (se) faire confiance : c'est le chemin de l'autonomie et de la responsabilité....» souligne l'accompagnatrice en parentalité.

Caroline Robineau anime également des conférences, ainsi que des ateliers parent / enfant, au sein de l'association pellerinaise Inspire & Cie, durant lesquels les émotions sont abordées de manière ludique.

Plus d'infos au 06 16 22 23 17
ou à l'adresse carolinerobineau.fm@gmail.com
Facebook : Coeur de Plume

CRÉATIONS

Le Marché de Noël des Créateurs

Imaginé et créé en 2015 par la responsable de l'association de gravure «Pointe douce» Katell Le Gall, le Marché de Noël des Créateurs réunira du 29 novembre au 1^{er} décembre de nombreux artisans d'art professionnels, mais aussi quelques artistes amateurs confirmés.

« *Nous serons plusieurs Pellerinains, habitués à nous retrouver dans les marchés de créateurs de la région, à venir exposer et vendre notre travail. C'est pour nous une belle occasion de montrer et d'expliquer ce que nous faisons* » indique Céline Cholet, créatrice de perles de verre et membre de l'aventure.

Auparavant organisé à la Maison des arts, le Marché de Noël des Créateurs se tiendra cette année au 2A de la rue de l'Enclos, dans le bâtiment de l'ancienne auto-école, avec une ouverture supplémentaire le vendredi soir.

Dans une ambiance chaleureuse d'artistes complices, avec sur place des stands de vin chaud et de petites choses à grignoter, mais aussi quelques surprises, vous pourrez déambuler et découvrir un florilège de stands de créations variées et accessibles à toutes les bourses.



L'occasion à l'approche des fêtes de fin d'année, de trouver des cadeaux uniques et originaux, ou simplement de découvrir les créations de talents locaux.

Le Marché de Noël des Créateurs sera ouvert :

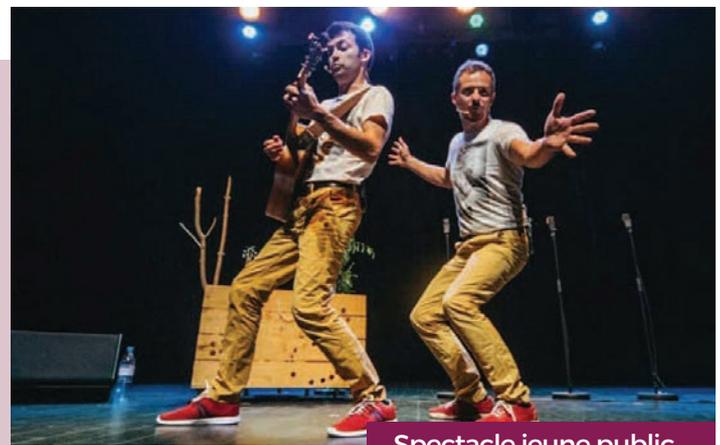
- ▶ le vendredi soir de 17h à 20h ;
- ▶ le samedi de 9h à 20h ;
- ▶ le dimanche de 11h à 18h.

CONCERT

Les Poussins phoniques

Vendredi 20 décembre, la dernière journée d'école avant les vacances, s'annonce rythmée pour nos jeunes écoliers. En effet, comme chaque année, la Ville leur offre un petit cadeau de Noël avant l'heure avec le spectacle haut en couleurs des poussins phoniques.

Les Poussins Phoniques, c'est Anthony Deneufve et Frédéric Praud, un duo de musiciens chanteurs, un peu déjantés, utilisant tous les moyens du bord pour émettre du son. À l'aide d'instruments dit « classiques », mais également d'objets détournés et/ou « samplés » en direct, ils réalisent une performance sonore et visuelle jubilatoire pour le «jaune» public, sans leurs parents poules.



Spectacle jeune public

Au programme :

3 concerts adaptés à l'âge des enfants

Vendredi 20 décembre, à l'espace culturel René-Cassin, nos jeunes Pellerinains devraient passer un bon moment de découverte et de partage.

En effet, au cours de 3 concerts de 45 à 55 minutes, adaptés à la tranche d'âge des enfants, les Poussins Phoniques vont cette fois encore explorer leur propre nature tout autant que celle qui les entoure, et proposer des chansons pleines de musique, de poésie et d'optimisme !



MUSIQUE

Jazz au Pellerin

Comme chaque automne, l'association Jazz en Retz revient avec son festival « Jazz au Pellerin », les 22 et 23 novembre prochains, à l'espace culturel René-Cassin.

Avec une grande soirée swing en perspective, l'association a convié cette année Pierre le Bot et son excellent trio, en invités d'honneur.

Vendredi 22 novembre – À partir de 19h

► Soirée Jam session

animée par le groupe Let's Cool.

Ce groupe composé de 5 musiciens (Basse, batterie, guitare, sax, trompette) et d'un chanteur, reprendra des standards de jazz et ouvrira la scène à tous les musiciens qui souhaitent participer pour un échange autour de la musique improvisée.

Entrée sera libre et gratuite.

Bar et petite restauration sur place

Samedi 23 novembre - 20h30

► Soirée swing avec Pierre le Bot trio

Pour cette belle soirée placée sous des notes swing, l'association Jazz en Retz vous propose, après une initiation à la danse sur la piste, par l'association Essaswing, de vous laisser porter par la musique du Pierre le Bot trio et du Big Band Retz'n Jazz.

Pierre le Bot trio

Médaillé du prestigieux conservatoire supérieur de Paris, naviguant entre la Bretagne, le Caveau de la Huchette et Chicago, tantôt sideman de luxe tantôt soliste virtuose, et après avoir gravé un méticuleux hommage à Oscar Peterson, Pierre le Bot, accompagné par les excellents Philippe Dardelle à la contrebasse et François Ricard à la batterie, revient au bebop fondamental, avec un

À noter aussi dans vos agendas

**Vendredi 20 décembre,
à partir de 19h,**

en partenariat avec le bar associatif
«Au Trois Francs Six Sous»,
les musiciens du Big band Retz'n Jazz
vous attendent nombreux sur le parvis
de la Mairie pour un sympathique
moment de Jazz en plein air !

Gratuit et ouvert à tous !

répertoire allant de Bud Powell à Wynton Kelly, en passant par Red Garland.

Big Band Retz'n Jazz



Composé de vingt musiciens amateurs et placé sous la direction du trompettiste Yannick Neveu, le Big Band Retz'n Jazz reprendra les standards Jazz des grands orchestres tels que ceux de Duke Ellington et de Count Basie. Leur répertoire instrumental et chanté rendra également hommage aux grandes voix de l'époque swing, comme celles d'Ella Fitzgerald et Frank Sinatra.

Tarifs : 15€ (13€ sur réservation avant le 16 novembre)

Gratuit pour les moins de 16 ans

Bar sur place

Réservations aux 02 40 04 64 12 / 06 82 29 06 39



MAJORITÉ

En raison de la période de réserve électorale, la liste de la majorité s'abstient de toute publication dans les colonnes de libre expression.

Le Pellerin moderne et solidaire

Patrick Gavouyère, Paul Brounais, François Brillaud de Laujardière, Cécile Mériadec, Marie-Christine Curaudeau, Ambroise Guichard, Adélaïde Fourage, Isabelle Plaineau, Guylène Amprou, Xavier Bardou, Jessica Garnier, Thibault Goupil, Marie-Claude Guillou, Christian Amprou, Bernadette Kuliberda, Ghislaine Laussucq, Nicolas Lécureuil, Cyrielle Paquereau et Dominique Pilard.

OPPOSITION

Aucune tribune n'a été transmise

Benjamin Morival

OPPOSITION

Nous sommes désormais la seule équipe sur cette page à ne pas adhérer à des idées de droite dure. La campagne électorale a commencé, les alliances se dessinent. Elles ne seraient pas gênantes (sauf à se dire que l'on ne peut critiquer pendant 6 ans et s'allier pour gagner des élections) si les conséquences n'étaient pas négatives pour les Pellerinçais. Exemple: le Conseil Municipal (CM) du 30/09: une équipe muette sur le manque de démocratie d'un CM de 5 heures avec 30 points (6 mn par sujet : libellé, 2 rapports et vote compris), ni contre la future construction d'un immeuble de 2 étages dans une rue pavillonnaire sans que les Pellerinçais concernés le sachent. En échange: vote d'un texte écologique qui n'engage en rien, ni personne et surtout pas les élus qui le votent. Quand on est élu, on s'engage, on agit en toute démocratie avec et dans l'intérêt des Pellerinçais

Bien vivre au Pellerin

Laurence Bernard et Emmanuel Chauvet.

Notre groupe a cocréé avec la majorité le questionnaire sport des dernières NDP. Preuve de notre opposition constructive et capacité à dépasser les clivages pour que les Pellerinçais s'expriment. Bémol : les Pellerinçais n'ont jamais été réinterrogés sur le projet de terrain de foot du programme 2014 de la majorité. Or en 6 ans, le monde a changé : les mentalités évoluent. Quid de la prise de conscience écologique de la majorité ? Se limite-t-elle à de l'Eco pâturage tout en promouvant le gazon synthétique ? Ce projet s'accélère près de Cassin. D'autres projets d'urbanisme également : 4000m² à construire près des Halles. Quid de la concertation avec les habitants, quid des exigences écologiques auprès du promoteur ? Pourquoi lancer des projets aussi impactant financièrement à 5 mois des élections ? Travailler Ensemble pour un bien vivre ensemble impose un mode de gouvernance axé sur la démocratie participative et donc un travail en amont des projets. La Majorité n'a pas assez capitalisé sur ces 6 années tumultueuses "C'est pure folie de faire sans arrêt la même chose et d'espérer un résultat différent" A.Einstein

Vers une démocratie respectueuse et partagée

Thierry Boucard, Sandrine Falot et Emmanuel Labarre.



■ **Lundi 11 novembre**

▶ **10h30 : Hommage à la résistante «Fifine»**

Devant l'hôtel l'Esplanade (quai Provost)

▶ **11h : commémoration de l'armistice 1918**

Départ du cortège devant la mairie (rue Sourdille)

■ **Jeudi 14 novembre - 19h**

Conseil municipal

> Mairie annexe (allée George-Sand)

■ **Samedi 16 novembre - 11h**

Sainte-Barbe

Au Centre de secours (place du champ de Foire)

■ **Samedi 16 novembre - De 13h à 20h**

Concours de palais organisé par l'ABEJAP

À l'espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Jazz au Pellerin**

Organisé par l'association jazz en Retz

▶ **Vendredi 22 novembre - à partir de 19h**

Soirée jam session

▶ **Samedi 23 novembre - 20h30**

Soirée swing

À l'espace culturel René Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Dimanche 24 novembre - De 14h à 19h**

Loto organisé par l'APEL Notre-Dame

À l'espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Du 29 novembre au 1^{er} décembre**

(voir horaires page 24)

Le marché de Noël des créateurs

2A, rue de l'Enclos (dans l'ancienne auto-école)

■ **Dimanche 1^{er} décembre**

De 14h à 18h

Loto organisé par le BCBL

À l'espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Dimanche 8 décembre - De 8h à 18h**

Marché de Noël organisé par le comité de Noël

À l'espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Samedi 14 décembre - Toute la journée**

Opération Colis de Noël

Aux portes du magasin Intermarché

■ **Dimanche 15 décembre - De midi à 18h**

Repas de Noël organisé par le club des aînés

À l'espace René-Cassin (rue de la Jouardais)



■ **Lundi 16 décembre - 19h**

Conseil municipal

> Mairie annexe (allée George-Sand)

■ **Jeudi 19 décembre - 20h**

Concert solidaire de Noël

À l'église Notre-Dame (rue de l'église)

■ **Vendredi 20 décembre**

Spectacle pour les écoliers des Poussins phoniques

À l'espace René-Cassin (rue de la Jouardais)

■ **Vendredi 20 décembre - De 19 h à 21h**

Big band Retz'n Jazz, en partenariat avec Au Trois Francs Six Sous

Sur le parvis de la Mairie (rue Sourdille)

ETAT CIVIL



Mariages

Didier DOCEUX et Stéphane TIJOU (21/09), Anne RIOU et Guillaume BECAVIN (27/09), Violaine GENOT et Guillaume POLINE (19/10).

Naissances

Néven CORBEL (15/18), Naël RABALLAND (15/08), Camille BOULET MARCIA (28/08), Lucas RICHARD (10/09), Lalie NICOLLEAU (12/09), Liam OLIVIER (14/09), Iris MORANTIN (04/10).

Décès

Annick GRANDJOUAN, veuve BOURSIER (30/08), Jean-François GAUTIER (03/09), Edwige KWIECIEN, veuve BOURIAUD (09/09), Odette DOUSSET, veuve AMIAND (10/09).

Mairie ☎ 02 40 04 56 00

Rue du Docteur Gilbert-Sourdille

- Lundi > Vendredi : 9h/12h - 14h/17h30
- Fermé le samedi

Mairie annexe ☎ 02 40 05 69 81

Allée George-Sand

- Lundi, mardi et mercredi : 9h/12h30
- Jeudi : 9h/12h30 - 14h/18h30
- Vendredi : 9h/12h30

▶ **Médecins et ambulances : 15**

▶ **Cabinets infirmiers :**

> **Pouchard, Jézéquel et Le Bideau**

8, rue de l'Enclos - **02 28 01 08 58**

> **Coden et Désert**

13, rue du Prieuré - **02 40 04 56 10**

▶ **Pharmacies de garde : 32 37**

▶ **Vétérinaire : 02 40 04 64 23** (Dr. Lisner)

▶ **Dentistes de garde : www.cdcd44.fr**

Jeudi 19 décembre - 20h

à l'Eglise Notre-Dame du Pellerin (place de l'église)

Lundi
11 novembre

Départ du cortège à 11h
devant la Mairie
Rue du Dr. Sourdille

Concert solidaire de Noël

Gratuit* et ouvert à tous !

* participation libre au profit
d'associations caritatives de la ville

Cérémonie
commémorative
de l'armistice
de 1918

La cérémonie sera précédée d'un **hommage**
à la résistante, **Joséphine Plantive, dite «Fifine»**,
à 10h30, devant l'hôtel L'Esplanade
(quai André-Provost)